

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 20/10/2015

Réception par le Prefet : 20/10/2015

Publication : 23/10/2015



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CG-2015-7-8-1

Séance du vendredi 16 octobre 2015

FONCTIONNEMENT DES COLLEGES PRIVES EN 2016

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. TRIMAILLE, VOGT, WITH.

EXCUSES :

M. HABIG, Mme VALLAT.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Départemental,

VU l'article L.442-9 du code de l'éducation,

VU l'avis de la Commission de l'Education, de la Jeunesse, des Collèges, Langue et Culture Régionales, en date du 18 septembre 2015,

VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide :

- 1) l'inscription d'un crédit de 4 597 932 € au BP 2016 (programme E 653, chapitre 65, fonction 221, nature 65512, code programme 26062) pour le fonctionnement général des collèges privés, et la répartition des dotations entre les établissements selon les modalités prévues dans le rapport et conformément au tableau récapitulatif figurant en annexe IV,

- 2) l'attribution d'une subvention de 468 € à chaque foyer socio-éducatif de ces collèges privés, pour un montant global de 5 616 € à inscrire au BP 2016 (programme E 755, chapitre 65, fonction 221, nature 6574, code programme 26273),
- 3) de donner délégation, à la Commission Permanente, pour le suivi du dossier en 2016.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité